



RAPPORT ANNUEL Exercice fiscal 2021

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
28 mars 2022**



Distribution d'urgence en santé au Liban en 2021

Loraine Donnedieu de Vabres-Tranié, Présidente
CARE France est une association reconnue d'utilité publique



ORDRE DU JOUR

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du 28 mars 2022

18h30 (précises) à 20h00 (indicatif)

Par ZOOM

1. Approbation de l'ordre du jour et du procès-verbal de l'Assemblée Générale précédente
2. Rapport Moral de la Présidente
3. Rapport d'Activité des équipes
4. Rapport Financier de la Trésorière
5. Rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2020 et rapport sur les conventions
6. Présentation des priorités opérationnelles et du budget pour l'année en cours par le directeur général
7. Succession à la direction générale
8. Vote des résolutions
9. Elections au Conseil d'Administration : remerciements aux administrateurs sortants, présentation des candidats et élections
10. Questions diverses

Association CARE France

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2021

Le 29 juin 2021, à 18h30, les membres adhérents de l'association CARE France se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation de la Présidente en date du 12 juin 2021. Du fait des contraintes sanitaires, la réunion s'est tenue virtuellement par ZOOM, sans problèmes techniques.

L'Assemblée est présidée par Loraine Donnedieu de Vabres-Tranié.

Une impression d'écran est faite pour noter la présence des membres. Celle-ci et les pouvoirs des membres représentés sont annexés au présent procès-verbal. Le comptage permet de constater que 13 membres sont présents et 8 membres représentés sur les 198 membres actifs destinataires de la convocation à l'Assemblée.

Loraine Donnedieu de Vabres-Tranié accueille les adhérents et souhaite la bienvenue aux Commissaires aux Comptes, Geneviève Mansard-Collin et Jean Morard, ainsi qu'à la représentante du Comité du Don en Confiance, Bérengère de Beaucoudrey.

Loraine Donnedieu de Vabres-Tranié rappelle l'ordre du jour sur lequel l'Assemblée Générale est appelée à délibérer.

La proposition d'ordre du jour est approuvée à l'unanimité.

La Présidente indique qu'aucune remarque n'a été faite sur le procès-verbal de l'Assemblée Générale précédente et propose d'approuver celui-ci.

Le procès verbal de l'Assemblée Générale du 29 janvier 2020 est approuvé à l'unanimité.

Loraine Donnedieu de Vabres-Tranié présente le rapport moral de l'Association.

L'activité de l'association a été très perturbée par la pandémie de covid-19, tant par la nécessaire adaptation en urgence des projets que par les contaminations à Paris et sur le terrain. L'assemblée générale se tient avec un grand retard dont le Conseil d'Administration est navré.

Les conséquences économiques et sociales de la pandémie soulignent la pertinence des choix d'intervention de l'association : nous savons que les femmes et les filles ont été proportionnellement bien plus affectées que les hommes. Pour la première fois depuis 2000, l'extrême pauvreté va croître.... Les grandes urgences comme celles du Liban et de la Syrie se multiplient et il n'y a pas de progrès notables dans la lutte contre les dérèglements climatiques. Le projet stratégique de l'association à horizon 2022/2023 s'exécute normalement bien que 2020 a été une année tellement atypique.

La Présidente souligne que les premiers colis CARE d'aide alimentaire sont arrivés au Havre en mai 1946, il y a 75 ans. La pandémie n'a permis ni de se rendre au Havre pour commémorer l'événement, ni de recevoir le Conseil d'Administration International à Paris comme prévu. En revanche, plusieurs personnalités politiques ont envoyé des messages vidéo saluant le travail des membres du réseau: la Chancelière Merkel, les présidents Clinton, Bush, Obama, Biden et le Maire du Havre Edouard Philippe.

Enfin, la Présidente remercie chaleureusement les membres du Conseil d'Administration, les donateurs, tous les adhérents et les équipes salariées de l'association dont Nathalie Rosselot, directrice des Partenariats avec les entreprises, qui va s'installer en province.

Philippe Lévêque (directeur général), Emanuela Croce (directrice Marketing, Communication et Partenariats), Alexandre Morel (directeur Programmes, Opérations et Plaidoyer) présentent le panorama des activités de cette dernière année et en particulier le projet de contrat à impact social avec l'AFD et la BNP.

La Trésorière Sherine Audi présente le bilan de l'exercice 2020 et les propositions d'utilisation des réserves au service des projets de l'association. Elle se réjouit de la bonne santé financière de l'association, salue le travail des équipes et des commissaires aux comptes et note les progrès qu'il reste à accomplir pour répondre aux conseils des commissaires aux comptes.

Madame Mansard-Collin, commissaire aux comptes (société COFICOM), présente son rapport général et certifie les comptes annuels sans réserve. Elle présente également son rapport sur les conventions, précisant que l'association n'a conclu aucune convention réglementée.

Madame Bérengère de Beaucoudrey salue la qualité de la gestion de l'association et sa transparence. Elle indique que le Comité du Don en Confiance vient de renouveler l'agrément de CARE France pour 3 ans. Elle note l'engagement de l'association de communiquer clairement sur ses réserves et la politique d'utilisation.

Philippe Lévêque décrit les priorités opérationnelles 2021 et 2022 et Dominique Deconinck, directrice financière, présente les budgets 2021 et 2022.

Loraine Donnedieu de Vabres-Tranié donne la parole aux adhérents pour plusieurs questions sur les points abordés et le débat s'engage.

Philippe Lévêque informe l'assemblée qu'il partira à la retraite fin mars 2022 et que le recrutement de son successeur a été lancé par le Conseil d'Administration.

Loraine Donnedieu de Vabres-Tranié demande aux candidats au conseil d'administration de se présenter : Valérie Accary (cheffe d'entreprise et en renouvellement après un premier mandat), Lucien Boyer (chef d'entreprise), Jean-Luc Choplin (directeur d'institutions culturelles) et Mehdi Sabbar (chef d'entreprise) expliquent leurs motivations pour rejoindre le conseil.

Loraine Donnedieu de Vabres-Tranié met aux voix les propositions de résolutions.

Première résolution :

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport moral de la Présidente, le rapport d'activité du Directeur Général, le rapport financier de la Trésorière et le rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2020.

Deuxième résolution :

L'assemblée générale donne quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice clos le 30 juin 2020.

Troisième résolution :

L'assemblée générale décide

- d'affecter la somme de 5.100 € à la réserve de compensation carbone : estimation des émissions de tonnes équivalent carbone de l'association en 2020 soit 115,3 TeqCO2 (versus 217,3 TeqCO2 en 2019), valorisées à 44.6 euros la tonne (montant de la taxe carbone en France pour 2020).
- d'affecter 832.092 € à la réserve générale, soit le résultat de l'exercice, 837.192 €, diminué de 5.100 € affectés à la réserve de compensation carbone.

Quatrième résolution :

L'assemblée générale décide d'affecter 30.000 € de la réserve de compensation carbone pour financer la quote-part de CARE France dans le projet Bachat en Inde, projet de compensation porté par des CAREs européens et CARE Inde.

Cinquième résolution :

L'assemblée générale approuve les priorités opérationnelles et le budget 2021. L'assemblée générale approuve les décisions du Conseil d'Administration sur l'utilisation des réserves pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire et économique, pour renforcer l'investissement en collecte de fonds privés et pour la mise en place d'un progiciel de gestion moderne (l'ERP Peoplesoft).

Sixième résolution :

Emprunt dans le cadre du montage du projet de contrat à impact social sur la gestion de l'hygiène menstruelle en Ethiopie

L'assemblée générale, statuant en la forme ordinaire, connaissance prise du projet de Contrat à Impact Social sur la Gestion de l'Hygiène Menstruelle en Ethiopie avec l'AFD en tant que payeur final et BNPP en tant qu'investisseur, conformément aux dispositions légales et réglementaires, et sous conditions suspensives de (i) l'accord sur la convention de prêt et de ses modalités par le Conseil d'Administration de CARE France (ii) l'approbation administrative par le représentant de l'Etat dans le département du siège de l'association conformément aux statuts de CARE France.

1. décide d'autoriser dans le strict cadre du montage financier du projet susnommé de recourir à un emprunt dont les principales caractéristiques reflètent le projet de convention cadre du Contrat à Impact Social et sont les suivantes :

- L'emprunt ne pourra pas excéder 5 000 000 [cinq millions] d'euros et, ne pourra pas excéder le montant nécessaire au montage tel que prévu dans la convention cadre dans sa version actuelle ou dans ses versions révisées.
- Il donnera lieu au versement d'un taux d'intérêt maximum qui ne pourra pas excéder le montant maximum prévu dans la convention cadre qui sera remboursé par l'AFD.
- Il pourra être contracté en une ou plusieurs fois.

2. délègue au conseil d'administration tous pouvoirs nécessaires pour mettre en œuvre la présente décision et notamment pour arrêter les autres modalités de l'emprunt, dans les conditions fixées par la loi et les limites énoncées ci-dessus.

La délégation ainsi conférée au conseil d'administration est consentie pour une durée de 5 ans à compter du jour de la présente assemblée générale.

Septième résolution :

L'assemblée générale maintient la cotisation annuelle à 40 euros.

Huitième résolution :

L'assemblée générale fixe à 15 le nombre maximum d'administrateurs pour l'année 2020-2021.

Neuvième résolution :

L'assemblée générale remercie chaleureusement Monsieur Alexandre Vilgrain, ancien Vice-Président, pour son formidable et généreux engagement pendant 12 ans aux côtés de l'association, et en particulier sur les projets au Tchad et au Cameroun.

L'assemblée générale réélit Madame Valérie Accary et élit Messieurs Lucien Boyer, Jean-Luc Choplin et Mehdi Sabbar au Conseil d'Administration pour une période de quatre ans qui prendra fin lors de la réunion de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2024.

Ces résolutions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Loraine Donnedieu de Vabres-Tranié remercie les membres de l'association, les membres du Conseil et les équipes du Siège et du Terrain pour leur confiance.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Loraine Donnedieu de Vabres-Tranié déclare la séance levée à 20h15.

De tout ce qui précède, il est dressé procès-verbal envoyé à tous les adhérents et publié sur le site internet de l'association.

Paris, le 30 juin 2021



Loraine Donnedieu de Vabres-Tranié
Présidente



Valérie Accary
Secrétaire Générale



RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

28 mars 2022

EDITO

Votre fidèle engagement à nos côtés fait notre impact sur le terrain !

Chères amies, chers amis,

La pandémie de Covid-19 a eu un impact très dur sur les populations que nous soutenons : impossibilité de se confiner, ni même de respecter les distances sanitaires, pas ou peu de mesures sociales ou économiques pour soutenir les familles et protéger l'emploi, extrême fragilité du système de santé, rareté des masques, méfiance face aux vaccins arrivant par ailleurs avec grandes difficultés....

Les fortes contraintes logistiques (suppression d'avions, fermeture des services délivrant des visas, quarantaines extrêmes, clusters épidémiques parmi nos collaborateurs...) ne nous ont pas permis de renforcer ni de relever les équipes sur le terrain qui ont fait un travail énorme et sont épuisées ! En Inde face à l'épidémie, au Liban dans un contexte économique et politique d'une immense difficulté, à Madagascar et au Cameroun confrontés à l'augmentation des inégalités, je suis fière du travail accompli par notre association.

La vie associative de CARE France a bien sûr été affectée elle aussi : clôture annuelle des comptes 2021 repoussée, conseils d'administration et assemblée générale tenus en distanciel, équipes en télétravail une grande partie de l'année....

Pendant toute cette année, le soutien de nos donateurs individuels, des entreprises et des bailleurs institutionnels ne s'est pas démenti. Je suis sincèrement reconnaissante à chacune et chacun d'entre vous.

Lorraine Donnedieu de Vabres-Tranié
Présidente de CARE France



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 28 mars 2022

Présidente d'Honneur

Arielle de ROTHSCHILD,
Présidente du Conseil de Surveillance de CARE International
Associée gérante de société

Membres du bureau

Lorraine DONNEDIEU de VABRES-TRANIÉ, présidente
Avocate au barreau de Paris,
Associée d'un cabinet d'avocats

Valérie ACCARY, secrétaire générale
Dirigeante de société, Paris

Sherine AUDI, trésorière
Dirigeante de société, Paris et Beyrouth

Othmane BEKKARI, vice-président
Membre du Conseil de CARE Maroc
Dirigeant de société, Casablanca

Marion GUILLOU, vice-présidente
Membre du Haut Conseil pour le Climat
Administratrice de société, Paris

Administrateurs

Christophe BEAUX
Conseiller Maître à la Cour des Comptes,
Dirigeant d'un syndicat professionnel, Paris

Lucien BOYER
Dirigeant de société, Paris.

Jean-Luc CHOPLIN
Dirigeant d'institutions culturelles, Paris

Sandrine FEJOZ PERILLI
Dirigeante d'un fonds d'investissement, Monaco

Hervé LE TREUT
Universitaire, climatologue, Paris
Ancien membre du GIEC

Morgane MIEL
Journaliste et grand reporter, Paris

Pierre NIOX CHATEAU
Dirigeant de société, Paris

Mehdi SABBAR
Producteur de films, dirigeant de société, Paris.

Sophie VERNAY
Dirigeante de société, Paris

Gouvernance et bonnes pratiques

CARE France est une association selon la loi de 1901, reconnue d'utilité publique.

Les membres

L'association compte près de 200 membres actifs. Toute personne qui partage les valeurs de CARE peut demander à être membre. Les donateurs et donatrices ne le sont pas automatiquement. Les demandes sont approuvées par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration (CA)

Élu lors de l'assemblée générale annuelle, le CA est actuellement composé de 13 bénévoles, avec une limite de trois mandats de quatre ans. L'objectif est de maintenir la parité de genre.

Le bureau du CA, constitué de cinq membres élus pour deux ans (quatre femmes et un homme), se réunit au moins quatre fois par an puis soumet ses décisions à l'approbation du CA.

Trois comités (programmes, opérations et qualité ; ressources et communication ; finances, audit et risques) analysent les plans opérationnels et préparent les décisions du CA au cours de deux réunions annuelles.

Il n'y a eu aucun problème de gouvernance à traiter cette année. Il n'y a eu aucun remboursement de frais du CA cette année. Pour prévenir tout conflit d'intérêts, la liste des fournisseurs représentant au moins 80% des achats est présentée en CA une fois par an. Tout lien avec ces fournisseurs doit être déclaré.

La direction exécutive et les équipes

L'équipe de direction salariée comprend trois directrices et deux directeurs. La présidente fixe les responsabilités du DG par une délégation de pouvoirs. Le bureau du CA juge la performance du directeur général sans sa présence. La performance du personnel est évaluée tous les ans et conditionne les évolutions sur la grille salariale.

Les salariés doivent signer les politiques anti-fraude, de sécurité et de lutte contre les abus sexuels et reçoivent des formations adaptées. En 2021, aucun cas harcèlement sexuel a été signalé dans un bureau sous la responsabilité de CARE France.

Le directeur général a annoncé son départ à la retraite au 31 mars 2022. Un processus de recrutement ouvert a été lancé avec l'aide d'un cabinet spécialisé et piloté par le Bureau de l'association.

Relation avec les parties prenantes

CARE France participe au mouvement associatif français et est membre de Coordination SUD, de l'Alliance Urgences, du Réseau Action Climat, du Comité 21, de PS'EAU, de France Générosités et de l'Association Française des Fundraisers. CARE France est régulièrement invité à des réunions de concertation auprès du gouvernement et des institutions françaises, de l'Union européenne, des Nations Unies...

CARE France est membre du Don en Confiance : la contrôleur de cette organisation de contrôle est invitée à assister et intervenir au CA et à l'assemblée générale. Toutes les données de l'association, dont celles des donateurs et donatrices, sont gérées conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et de la CNIL. CARE France ne pratique aucun échange de fichier d'adresses de donateurs et donatrices.

LE RÉSEAU INTERNATIONAL CARE

Le réseau CARE est une confédération de 21 membres nationaux indépendants rassemblés au sein de CARE International, fondation de droit suisse. La gouvernance de CARE International est composée d'un conseil des membres et d'un conseil de surveillance composé de personnalités qualifiées.

Un secrétariat général coordonne les actions des membres, partage les bonnes pratiques, met en place les politiques éthiques communes, interagit avec les Nations unies et l'Union européenne. Chacun des membres finance le secrétariat. En 2021, les ressources de CARE France ont représenté 4% de celles du réseau et sa contribution a été de 451 465 €.

Évaluation et innovations : des projets toujours plus efficaces

Tous les projets CARE font l'objet d'une évaluation qualitative d'impact, en plus de leur audit financier.

Fin juin 2021, nous avons signé un partenariat avec JPAL, le *poverty lab* dirigé par les co-prix Nobel d'Economie Esther Duflot et Abhijit Banerjee pour une étude d'impact sur 5 ans de nos projets d'accès à l'eau à Madagascar.

2021 en deux points

Les avancées de l'année :

Malgré les confinements et les couvre-feux, nous avons pu maintenir notre investissement en collecte de fonds privés. Nous avons aussi pu mettre en place une charte de télétravail pour répondre aux attentes des équipes.

Les points d'amélioration :

La mise en œuvre de notre nouvel ERP, PeopleSoft, a dû être retardée de près d'un an: l'impossibilité de voyager empêchait le dialogue avec les utilisateurs et leur formation.

Ces pages suivent le format recommandé par le label Don en Confiance.

2021 par Philippe Lévêque, directeur général de CARE France

Vos motifs de satisfaction ?

Malgré la crise sanitaire, les équipes du siège ont pu continuer à travailler et à distance nous avons pu soutenir nos collègues indiens dont le pays était submergé par l'épidémie ainsi que notre bureau au Liban alors que le pays continue à s'enfoncer dans le marasme, un an après la terrible explosion du port de Beyrouth.

Ce qui a été le plus difficile ?

CARE France fait un investissement financier important dans un nouveau progiciel de gestion (un ERP). Prochainement la majorité des membres et des bureaux pays de CARE International utiliseront les mêmes outils informatiques. Nous en entendons des gains significatifs de productivité, mais, en attendant, la préparation et la mise en œuvre sont laborieuses et chronophages.

Et comment se présente 2022 ?

Après plus de 20 années très heureuses à la tête de CARE France, je vais passer le relais et prendre ma retraite. Je souhaite le meilleur succès à mes successeurs dont les premières missions seront de répondre à la crise ukrainienne puis ensuite de proposer un nouveau projet stratégique pour l'association.

NOS ACTIONS : FEMMES

CARE défend les droits des femmes et des filles et les accompagne pour sortir de la pauvreté.

L'égalité, un droit fondamental pour lutter contre la pauvreté

Les femmes sont les plus exposées à la pauvreté et aux discriminations. Or, les sociétés ne pourront pas se développer durablement tant que la moitié de leur population n'aura pas les mêmes droits.

Soutenir l'empowerment des femmes en 3 points

- **Renforcer les capacités d'agir des femmes** : CARE aide les femmes à connaître leurs droits, à développer leurs compétences et leur confiance en soi. Nous facilitons aussi l'accès aux ressources économiques et sociales, dans une approche intersectionnelle.
- **Promouvoir des relations équitables** : CARE soutient les femmes à participer aux décisions prises au sein de leur famille et de leur communauté. CARE implique l'ensemble de la société – les hommes, les entreprises, les institutions – en faveur de l'égalité.
- **Faire évoluer les normes sociales et les législations** : avec l'appui des autorités locales, CARE soutient l'adoption et l'application de lois en faveur des droits fondamentaux des femmes.

Quelques-unes des actions CARE France

Influencer :

Accélérer l'action pour les droits des femmes

Lors du Forum Génération Égalité, CARE a été désignée comme championne de la coalition sur la justice et les droits économiques des femmes et des filles aux côtés d'États, d'associations, d'entreprises et de fondations. Lors de ce sommet co-organisé par ONU Femmes, la France et le Mexique, CARE France a aussi milité au sein du collectif Générations Féministes. L'objectif ? Que les voix féministes soient entendues dans leur pluralité et que les engagements pris aient des impacts concrets et durables pour les femmes et les filles au Nord comme au Sud.

Nos projets sur le terrain :

Colombie et Équateur

- Soutenir les femmes impactées par la crise vénézuélienne
- Janvier 2021 – avril 2022
- 11 550 bénéficiaires

Plus de 5 millions de Vénézuéliens ont fui la crise qui frappe le pays. Survivre dans les pays voisins est un défi quotidien. Les femmes sont particulièrement vulnérables.

CARE apporte un soutien psychosocial et une assistance juridique aux femmes et filles migrantes. Des espaces sûrs ont été mis en place pour les victimes de violences et abus sexuels. Des femmes vénézuéliennes, colombiennes et équatoriennes ont été formées pour renforcer leurs capacités. Leurs recommandations politiques pour protéger les femmes ont été transmises aux autorités locales.

Madagascar et Cameroun

- Soutenir l'éducation des adolescentes grâce à l'hygiène menstruelle
- Mai 2021 – avril 2024
- Plus de 22 000 bénéficiaires

Le tabou autour des menstruations contribue au décrochage scolaire des filles.

CARE réhabilite des points d'eau et latrines dans et à proximité des écoles, sensibilise filles, garçons et enseignants à l'hygiène menstruelle. Des couturières locales sont aussi formées pour fabriquer des serviettes hygiéniques lavables.

CARE s'associe à JPAL pour multiplier l'impact de ce projet, en évaluant les modalités qui fonctionnent le mieux. Le centre de recherche JPAL – Poverty Action Lab, créé en 2003 au sein du MIT, a reçu le prix Nobel d'économie en 2019.

ENVIRONNEMENT

CARE aide les populations à se protéger des aléas climatiques et mieux s'adapter sur le long terme au changement climatique.

Des répercussions dramatiques pour les plus pauvres

Les catastrophes climatiques et les dérèglements de long terme fragilisent les moyens de subsistance des populations les plus vulnérables.

Chiffres clé

32 à 132 millions de personnes risquent de tomber dans l'extrême pauvreté d'ici 2030 du fait du réchauffement climatique.

Source : Banque mondiale, 2020

Améliorer une résilience multifacteurs en 3 points

- Anticiper les risques : CARE facilite l'accès aux prévisions météorologiques pour que les populations puissent anticiper les aléas climatiques.
- Réduire les impacts : CARE contribue à la construction de bâtiments plus robustes, à la mise en place de systèmes d'alerte précoce et de plans d'évacuation.
- Adapter les pratiques de la filière agricole : CARE aide les communautés à préserver les ressources naturelles et à se tourner vers des pratiques agroécologiques en s'appuyant sur leurs connaissances traditionnelles.

Influencer :

Les pays pollueurs doivent payer leur dette climatique !

Lors du Sommet Adaptation Climat, CARE a dénoncé les mensonges et promesses non tenues des pays du Nord : ils ont surestimé de 41% leurs financements alloués entre 2013 et 2017 à des projets d'adaptation climatique. Lors du G7 en juin, CARE a démontré que l'objectif des 100 milliards de dollars pour soutenir les pays vulnérables au plus tard en 2020 ne serait pas atteint. Et les prévisions ne s'annoncent pas meilleures d'ici 2025.

Quelques-unes des actions CARE France :

Sénégal, Mali, Ghana, Éthiopie, Soudan, Afrique du sud, Thaïlande

- Recherche sur les migrations climatiques
- Septembre 2020 – juillet 2024

En 2020, les événements climatiques ont causé les 3/4 des déplacements internes dans le monde, selon l'IDMC-GRID.

CARE et 20 partenaires principalement issus du monde de la recherche travaille sur le concept d'habitabilité de notre planète et l'impact des changements climatiques sur les migrations futures. CARE facilite la participation à cette recherche des personnes affectées par ces migrations, en particulier les femmes. Nous appuyons aussi l'identification de solutions d'adaptation et de recommandations politiques afin de réduire les déplacements forcés.

Équateur

- Soutenir une agriculture durable
- Août 2020 – juillet 2023
- 5240 bénéficiaires

Une agriculture polluante et le changement climatique fragilisent les écosystèmes et dégradent les conditions de vie des populations. Les femmes sont particulièrement impactées.

CARE accompagne les femmes vers une agriculture durable et résiliente au changement climatique. Nous soutenons leurs projets entrepreneuriaux : vente d'aliments traditionnels, plantes médicinales. Avec les autorités locales, nous appuyons aussi les femmes à faire valoir leurs droits pour des territoires inclusifs.

"Notre région est envahie par des cultures polluantes, mais les nôtres sont saines."

María, administratrice de l'association agroécologique créée par CARE.

URGENCES

De la préparation à la réhabilitation, CARE soutient les populations victimes des crises humanitaires.

Forte augmentation des besoins à cause de la Covid-19

Les conséquences sanitaires et économiques de la pandémie de Covid-19 ont bouleversé le monde entier. Cette pandémie dévastatrice s'ajoute à un contexte mondial déjà extrêmement dégradé par de fortes injustices et de multiples crises longues (Syrie, Yémen, Venezuela...).

Chiffre clé

274 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire pour survivre dans le monde. Source : ONU, 2022.

Répondre aux besoins vitaux en 3 points

- Préparer aux crises : pour aider les populations à renforcer leur résilience, CARE mène des programmes de réduction des risques de catastrophes.
- Répondre : grâce à des ressources financières dédiées et à ses experts, CARE fournit une assistance rapide et effective.
- Aider à se reconstruire : après une crise, CARE aide les communautés à se reconstruire sur le long terme. Notre objectif est de faciliter la transition entre réponse d'urgence et réhabilitation dans une optique de développement durable.

Quelques-unes des actions CARE France

Influencer :

Face à l'urgence climatique, la nécessaire évolution du secteur humanitaire

À l'occasion de la Conférence Nationale Humanitaire, CARE a coordonné l'action de la société civile pour la prise en compte des enjeux climatiques et environnementaux dans la réponse humanitaire. Grâce à cette mobilisation, une instance de dialogue entre ministères, ONG, think tanks et fondations a vu le jour. CARE France y contribue activement. CARE et 9 ONG françaises se sont aussi engagées à diviser par deux leurs émissions d'ici 2030 et à mesurer les impacts environnementaux de leurs projets terrain.

Nos projets sur le terrain :

Syrie

- Répondre à la crise humanitaire
- Entre juin 2020 et juin 2021
- Environ 130 000 bénéficiaires

2021 a marqué les 10 ans du conflit syrien, aggravé par la sécheresse, une crise économique catastrophique et la pandémie de la Covid-19.

CARE apporte une aide d'urgence aux populations déplacées : eau, nourriture, soins de santé, abris, accompagnement des personnes les plus à risques. Nous aidons aussi les Syriens à retrouver leur autonomie pour ne plus dépendre totalement de l'aide : construction d'infrastructures pour un accès durable à l'eau, aide aux agriculteurs et éleveurs à relancer leur activité, etc.

Liban

- Apporter une aide suite aux explosions de Beyrouth
- Mars 2021- février 2022
- 6 500 bénéficiaires

Un habitant sur deux a basculé sous le seuil de pauvreté au cours de la crise inédite que connaît le Liban. Et les explosions de Beyrouth ont encore aggravé la situation.

Dans les 48h, CARE a mis en place une réponse d'urgence aux populations affectées : distribution alimentaire, appui au logement puis services de protection contre les violences et appui financier et technique à des petites entreprises.

“Dès le lendemain de l'explosion, une équipe de CARE est arrivée pour nous aider : ils distribuaient de la nourriture et de l'eau.”

Daniel, soutenu par CARE à Beyrouth

MOBILISATION

Une communauté engagée contre la pauvreté et les injustices

Le soutien essentiel de nos donatrices et donateurs

Nos actions sur le terrain sont soutenues par 93 000 donatrices et donateurs. Plus de la moitié font des dons réguliers qui nous permettent d'agir rapidement et en toute indépendance pour aider les populations qui en ont le plus besoin.

Un Mois pour l'Espoir, des streamers et streameuses mobilisés à nos côtés

Tout au long du mois de mai 2021, plus de 40 streamers et streameuses ont relevé les défis les plus fous sur la plateforme de streaming Twitch afin de récolter des dons en faveur des actions de CARE. Une mobilisation incroyable et inédite qui a permis de collecter 54 000€ pour soutenir les populations les plus vulnérables d'Haïti qui font face à une accumulation de crises.

Des mobilisations fortes et des victoires !

200 000 personnes partagent nos valeurs de solidarité et s'engagent avec nous.

Vaccin contre les inégalités

Un vaccin dont on entend trop peu parler. Alors que la course au vaccin contre la Covid-19 a mobilisé toute la communauté internationale, qu'en est-il des autres injustices qui frappent les populations les plus vulnérables ? Ne cherchez plus. Le vaccin le plus efficace pour sauver des millions de vies : c'est vous ! CARE met à l'honneur sa communauté de donateurs et donatrices qui luttent contre les inégalités.

Stopper les ventes d'armes françaises au Yémen

En France, plus de 20 000 personnes et une coalition d'associations (CARE, Amnesty, Médecins du Monde, Oxfam, SumOfUs, etc.) ont exigé que le gouvernement cesse la vente d'armes à des pays qui bombardent des civils au Yémen. Résultat : en novembre 2020, le Parlement a exigé un meilleur contrôle des ventes d'armement par la France. Maintenant, le gouvernement doit s'y plier !

CARE France sur le web

Restons en contact

Plus de 20 000 personnes se rendent sur notre site chaque mois : carefrance.org Sur les réseaux sociaux, nous sommes présents sur Facebook, Instagram, Twitter et LinkedIn

PARTENARIATS AVEC LE SECTEUR PRIVE

Cette année encore, c'est plus d'une vingtaine d'entreprises et de fondations qui ont apporté ou renouvelé leur soutien aux actions menées par CARE France, en Europe, en Asie, en Afrique et dans les Amériques, à travers des projets de développement ou d'urgence.

En dépit d'un contexte économique et social dégradé et incertain, les partenaires de CARE ont fait le choix de s'engager à nos côtés pour contribuer à lutter contre l'extrême pauvreté et à la défense des droits humains.

L'année 2021 aura également permis l'accueil de missions de mécénat de compétences, qui représentent un appui précieux sur certains chantiers très spécifiques.

Un grand merci à tous nos partenaires pour leur confiance et leur soutien !

Poursuivre nos actions de lutte contre le Covid-19

L'année 2021 a été marquée par de nombreuses vagues de Covid-19 dans différents pays, déjà particulièrement fragilisés. Ce fut notamment le cas au Liban, où la situation économique demeure très préoccupante. Suite notamment aux explosions du port de Beyrouth à l'été 2020 qui a fragilisé davantage le pays, les équipes de CARE restent plus que jamais mobilisées pour apporter leur soutien aux plus vulnérables.

L'Inde a également fait face à une forte résurgence de l'épidémie, au printemps 2021, alimentée par l'émergence du variant Delta. CARE s'est mobilisée pour apporter une aide d'urgence en renforçant les capacités des centres de santé, tout en poursuivant nos actions de soutien à l'éducation et agriculture dans tout le pays. Grâce au soutien de nos Partenaires, dont le Fonds Urgence et Développement de la Fondation BNP Paribas, la Fondation Suez.

Soutenir des agricultrices impactées par le changement climatique

Les effets des dérèglements climatiques sont nombreux et n'épargnent aucun continent : sécheresses, inondations, ouragans, augmentation des températures... Les femmes sont en première ligne face à ces bouleversements. Au sein de leurs communautés, elles ont pourtant toutes les clés pour être à l'initiative de solutions créatives face au changement climatique. Pourtant, les femmes font face à de nombreux obstacles tels qu'un plus faible niveau d'accès à l'éducation, un manque d'accès à des informations météorologiques ou encore l'exclusion des systèmes d'épargne et de crédit pour les entrepreneuses.

Depuis mars 2021, grâce au généreux soutien de la Fondation L'Oréal, CARE a lancé un vaste programme sur trois ans nommé She Grows the Future, dédié à accompagner 5 500 femmes rurales marginalisées à s'adapter aux conséquences du changement climatique en Equateur, à Madagascar, au Vietnam et en Inde. Ce programme permettra d'aider les petites productrices à adapter leurs techniques agricoles, de préparer les populations pour qu'elles puissent faire mieux face aux effets du changement climatique notamment sur leurs cultures, de sensibiliser les communautés au lien entre inégalités de genre et changement climatique afin de promouvoir l'accès aux droits des femmes et leur participation aux prises de décision.

CARE renouvelle ses sincères remerciements à la Fondation L'Oréal pour son engagement à ses côtés.

CARE Lab :

Face aux défis de notre époque (crises sanitaire, climatique, humanitaires, inégalités sociales et de genre), à l'urgence et à l'ampleur des besoins, les actions de mécénat traditionnel et le social business offrent des réponses trop limitées.

En 2021, CARE France a donc lancé le cycle CARE Lab, ateliers d'intelligence collective où nous mutualisons nos expertises et nos énergies avec le secteur privé, pour faire émerger des idées audacieuses et coconstruire des projets à fort impact économique, environnemental et social. Un premier événement s'est tenu en juin 2021 et a permis de rassembler plus de 25 personnes, issues de grandes entreprises françaises.

Nos partenaires témoignent

Fondation L'Oréal :

"La Fondation L'Oréal et CARE ont une mission commune : soutenir les femmes agricultrices, en première ligne face aux défis de la crise climatique. Aujourd'hui, la lutte contre le réchauffement climatique doit davantage prendre en compte la question du genre. Lorsque les inégalités sont dépassées, lorsque les femmes ont la part de voix qu'elles méritent, elles ont partout la capacité de créer un monde plus résilient, plus durable et plus inclusif."

Rachel Barré, directrice du programme Femmes et Climat de la Fondation L'Oréal

Fondation CHANEL :

"La Fondation CHANEL est fière de soutenir CARE France et ses partenaires depuis 2019 dans le cadre de l'initiative « Femmes, Dignité, et Travail », qui œuvre en faveur de l'amélioration des conditions de travail et des droits des travailleuses domestiques rémunérées dans plus de 15 pays d'Amérique latine. Il s'agit d'un partenariat important, au cœur de la promotion de la justice économique, du travail décent, et qui œuvre à différents niveaux pour que toutes les femmes soient en sécurité, protégées et considérées à leur juste valeur au sein de nos sociétés."

Valérie MEUNIER, déléguée générale, Fondation CHANEL UK

Wavestone :

"Notre présence depuis 2020 auprès de CARE France sur son projet de déploiement d'un nouvel ERP s'inscrit pleinement dans notre stratégie RSE de soutien à des projets créateurs de valeur sociétale par la mise à disposition de nos compétences. L'accompagnement bout-en-bout de cette transformation représente une avancée majeure dans la collaboration entre CARE France, ses bureaux pays et le réseau CARE International (400 personnes concernées). Nous sommes ravis d'y avoir participé et fiers de continuer à aider CARE France à accomplir ses missions en tant qu'ONG humanitaire."

Jean-Baptiste BLONDEL, senior manager chez Wavestone, sponsor mécénat de compétences

"Depuis quelques mois, grâce à l'engagement RSE de Wavestone, j'accompagne CARE France dans leur projet de changement d'ERP. Ce projet transformatif représente un tournant majeur dans le fonctionnement de l'association. Prendre part à un projet d'une telle ampleur et porteur de telles améliorations est toujours gratifiant. Quand on sait que ces bénéfices se répercuteront sur la qualité de vie des milliers de personnes qui, chaque année, sont accompagnées par CARE France, cela l'est d'autant plus."

Thibault GIRAUD, consultant Wavestone



RAPPORT FINANCIER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

28 mars 2022

Rapport de la Trésorière **Exercice fiscal 2021**

Avec un total, y compris reprises de provisions, de 44,7 M€, le niveau des produits est en croissance forte par rapport à l'exercice précédent.

Commentaires sur le compte de résultat par origine et destination

L'exercice clos le 30 juin 2021 de CARE France va du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021.

Produits

- Les produits de la générosité du public (personnes physiques) se montent à 11,6M€ soit une augmentation de 3,5 M€. L'enregistrement en ressources reportées des legs pour un montant de 3,2 M€ explique l'essentiel de l'augmentation. Le reste concerne la collecte par prélèvement automatique, principalement issue du recrutement de donateurs dans la rue, qui a poursuivi sa croissance malgré les confinements sur l'exercice. La collecte par mailing ou courriel sous marque SERA poursuit son recul. La collecte issue de la générosité du public représente 27% des ressources de l'association.
- Les autres fonds privés (entreprises et fondations) s'élèvent à 5,8 M€. Ces fonds, qui incluent des dons des entreprises privées, des fondations étrangères et apports d'autres membres du réseau CARE International, sont en retrait par rapport à l'exercice précédent qui avait été alimenté par une forte collecte entreprises et du réseau CARE en relation avec l'explosion au Liban.
- Les subventions institutionnelles se montent à 26,4 M€. Elles augmentent de 5,6M€. Les ressources avec l'Agence Française de Développement sont toujours en croissance et représentent 35% de ces ressources. En croissance forte également, les ressources issues des bailleurs institutionnels étrangers et des bailleurs multilatéraux. Ces ressources reçues dans les bureaux pays dont nous avons la responsabilité représentent 11,2 M€ soit 42% des subventions (30% l'exercice précédent).

Charges

Le ratio des dépenses liées aux missions sociales est de 78% et l'argent de la générosité du public est utilisé à hauteur de 52 % en mission sociale.

L'investissement en collecte de rue a été augmenté de 614 K€ pour atteindre 4,9 M€. Il représente 11 % des charges. Conformément aux objectifs de croissance des dons individuels, l'association continue d'investir principalement dans le recrutement de donateurs dans la rue et dans le digital.

Les frais de communication et de fonctionnement représentent 3 % des charges. Ils incluent la contribution de CARE France au Secrétariat de CARE International.

Une perte de 85 K€ est générée sur l'exercice en lien. Elle sera absorbée par les réserves.

Commentaires sur le bilan au 30 juin 2021

Le total du bilan augmente très fortement et se monte à 79,6 M€ (24,9 M€ en FY21). L'augmentation résulte principalement de la mise en application du nouveau règlement comptable qui a conduit à la comptabilisation de l'intégralité des subventions d'exploitation au bilan alors qu'elles n'étaient précédemment inscrites qu'au fur et à mesure de leur réalisation. Ces engagements reçus de la part des bailleurs de fonds représentent 50,9 M€.

Les fonds associatifs s'élèvent à 4 988 K€. Ils se composent de 10 K€ de dotation statutaire, des 821 K€ du Fonds Enfants Roumains, des 3 K€ restants dans la réserve carbone, de 4 333 K€ de la réserve générale, d'un report à nouveau négatif de 94 K€ lié à la comptabilisation de l'indemnité de départ à la retraite et de la constatation de la perte de 85 K€ générée sur l'exercice.

Les réserves non-affectées représenteront, après affectation du résultat, 5,2 % du total du bilan de l'association. Les fonds dédiés se montent à 3,4 M€. Ils baissent peu significativement en raison d'une faible consommation du budget dédié au projet « Aider les Autres » financé par la Loterie Picasso.

Un fonds reporté de 3,4 M€ a été inscrit au passif en conformité avec le nouveau règlement comptable pour enregistrer les legs approuvés dont les fonds seront reçus postérieurement à la fin de l'exercice FY21. Les provisions pour risques et charges augmentent très fortement et s'établissent à 1 881 K€ en raison de la comptabilisation des dépréciations de créances sur les bailleurs de fonds pour les contrats signés dans les bureaux pays en devises représentant un risque de perte de change de 1,1 M€. Le reste de la provision est principalement constitué des charges programmatiques qui pourraient être inéligibles à certains financements (120k€), de la TVA à récupérer au Liban dont le remboursement n'est pas assuré (271k€) et d'un risque fiscal lié à la taxe sur les véhicules au Cameroun (341k€).

Les emprunts et dettes financières se montent à 59 K€. À la date de la clôture, la trésorerie se monte à 9 M€ contre 10M€ au 30 juin 2020.

Commentaires sur le budget 2021/2022

15/03/2022				
from Budget FY22 V8 - version de nov 21 corrigée				
		1/7/21 au 30/6/22	1/7/20 au 30/6/21	
		Budget FY22	REEL FY21	Variation
RESSOURCES				
COLLECTE INDIVIDUELLE		9,5	11,7	-2,2
COLLECTE ENTREPRISES		3,5	4,1	-0,6
COLLECTE INSTITUTIONNELLE		35,9	26,3	9,6
Divers		1,8	2,5	-0,6
TOTAL RESSOURCES		50,6	44,6	6,0
EMPLOIS				0,0
MISSION SOCIALE		40,6	32,6	8,0
COLLECTE DE FONDS		4,0	3,5	0,5
FONCTIONNEMENT		6,1	4,9	1,3
Variation de la provision pour risques		0,1	0,4	-0,3
Legs reporté			3,2	-3,2
TOTAL EMPLOIS		50,9	44,7	6,2
RESULTAT		-0,2	-0,1	-0,2

Produits

Les ressources prévisionnelles se montent à environ 50,6 € soit une croissance d'environ 6 M€ par rapport à FY21. L'augmentation s'explique principalement par :

- une progression de la collecte individuelle (hors legs) d'environ 0,9 M
- des ressources liées aux legs significativement moins importantes sur FY22 (un legs exceptionnel de 3,2 M€ a été approuvé et comptabilisé sur FY21).
- l'obtention de deux gros projets financés par l'AFD (« Fonds Intermédié » et « Basatine ») représentant un surcroît de volume de ressources de 10 M€ sur l'exercice.
- une baisse attendue de 0,9 M€ sur les financements européens
- des rattrapages partiels de retards de projets ralentis par la Covid.
- des ressources entreprises (y inclus collectes par les bureaux CARE) en recul de 0,6 M€, la collecte FY21 ayant bénéficié d'importants montants reçus du réseau CARE en lien avec l'explosion au Liban

- des reprises de fonds dédiés de 1,8 M€ pour financer l'activité de SERA (0,8 M€) et le projet « Aider les Autres » financé par la loterie Picasso (1 M€)

Nb : dans le budget, il n'est pas tenu compte des produits financiers et des produits de gestion courante liés aux activités dans les bureaux pays et à la comptabilisation des créances

Charges

Il est prévu sur FY22 un accroissement de la mission sociale de 25% en lien avec l'augmentation des ressources institutionnelles qui occasionnent un accroissement du niveau d'activité et de dépenses sur le terrain. Les dépenses en mission sociale sur fonds propres en Roumanie, au Liban, au Cameroun, à Madagascar et en cofinancements de projet se montent à 2,5 M€.

Un haut niveau de dépenses de collecte aux alentours de 4 M€ est projeté pour atteindre notre objectif de 10 M€ de collecte individuelle.

Les dépenses de structure et de masse salariale vont s'accroître sur FY22 en lien avec les coûts associés à la mise en place de PeopleSoft, un rattrapage sur les salaires (les absences maladies sur FY21 ont occasionné des économies salariales) et des dépenses de fonctionnement de pôles en augmentation avec la reprise des déplacements.

Résultat

En novembre 2021, date d'établissement de la révision budgétaire de FY22, la prévision de résultat s'établissait à -246 K€, hors événements exceptionnels. Cette perte qui est liée à l'effort de collecte effectué sur l'exercice (validé en CA), sera financée comme prévu, par l'utilisation des réserves.

Ressources humaines

Au 30 juin 2021, le personnel se compose de 397 salariés dont :

Effectif sous contrat de travail CARE France = 71

Effectif sous contrat de travail CARE Cameroun = 96

Effectif sous contrat de travail CARE Liban = 83

Effectif sous contrat de travail CARE Madagascar = 147

Sur l'exercice clos le 30 juin 2021, la moyenne des 3 salaires annuels bruts les plus élevés a été de 85 748 € (incluant d'éventuelles primes). Les administrateurs ne reçoivent aucune rémunération pour leur participation au conseil d'administration et aux activités de l'association ; ils n'ont perçu aucun remboursement de frais.

Audit interne

L'exercice 2020-2021 a été marqué par une impossibilité de se déplacer sur le terrain. Des contrôles sur pièces à distance ont été réalisés par l'équipe d'audit du siège afin de limiter les risques. Un audit d'un projet à Haïti a été réalisé à distance. Les recommandations de cet audit portent essentiellement sur la nécessité d'une meilleure connaissance et application des procédures d'achat. Une revue des procédures de collecte de fonds et du suivi des dons ont également été réalisés sur l'exercice.

Les procédures du siège ont par ailleurs fait l'objet d'une revue externe d'un de nos bailleurs de fonds dont les résultats ont été satisfaisants.

Les membres du réseau CARE se conforment aux règles en matière de lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent.

COFICOM

SAS AU CAPITAL DE 37.472 EUROS

R.C.S PARIS SIRET: 379 598 626 00016

INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE PARIS

7 RUE DE VILLERSEXEL - 75007 PARIS

TELEPHONE : 01 45 48 88 18

CARE FRANCE

Association reconnue d'utilité publique

71 rue Archereau

75019 Paris

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

A l'assemblée générale de l'Association CARE FRANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association CARE FRANCE relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2021 à la date d'émission du présent rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les règles et méthodes comptables exposées dans l'annexe décrivant les changements de méthode et de présentation des comptes liés à l'application du règlement ANC n° 2018-06 à compter de l'exercice clos le 30 juin 2021.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous indiquons que l'opinion ci-dessus s'appuie sur l'examen des principes comptables suivis, sur le contrôle du calcul des fonds dédiés et des legs reportés et sur les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, en particulier celles tenant à la séparation des exercices. Nous nous sommes également assuré que le compte de résultat par origine et destination (CROD) et compte d'emploi annuel des ressources (CER) sont établis conformément aux modalités mentionnées dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte des comptes annuels pris dans leur ensemble, de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau sur délégation du Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- . il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- . il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;

. il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;

. il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

. il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 12 mars 2022



Le Commissaire aux Comptes
COFICOM
Geneviève MANSARD-COLLIN

BILAN ACTIF		30/06/2021		30/06/20
		Brut	Amortissements et provisions	Net
ACTIF IMMOBILISE (a)				
Immobilisations incorporelles:		242 477	96 880	145 597
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Logiciels, droits et valeurs similaires		161 451	96 880	64 571
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours		81 026		81 026
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles:		455 569	226 696	228 873
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels, et outillage				
Autres immobilisations corporelles		455 569	226 696	228 873
Immobilisations corporelles en cours				0
Avances et acomptes				0
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		986 282		986 282
Immobilisations financières:		126 905	0	126 905
Prêts				
Autres immo fi		126 905		126 905
Total (I)		1 811 233	323 576	1 487 657
Comptes de Liaison (II)		0		0
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances (1):		63 417 003		63 417 003
Créances clients et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations		2 478 030		2 478 030
Autres créances		60 938 973		60 938 973
Valeurs mobilières de placement:		102 280		102 280
Autres titres		102 280		102 280
Disponibilités		8 905 337		8 905 337
Charges constatées d'avance (1)		4 548 592		4 548 592
Total (II)		76 973 212		76 973 212
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)		1 109 867		1 109 867
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		79 894 313	323 576	79 570 736
				24 902 745
(1)	Dont à moins d'un an (brut)	49 422 219		49 422 219
(a)	Avec clause de réserve de propriété:	Néant	Néant	Néant
Engagements reçus				
Legs nets à réaliser:				251 109
- acceptés par les organes statutairement compétents				251 109
- autorisés par l'organisme de tutelle				

BILAN PASSIF		30/06/2021	30/06/2020
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds Propres			
Dotation statutaire		10 000	10 000
Fonds Associatifs sans droit de reprise:		824 417	849 317
(Dons & Legs avec contrepartie d'actifs d'Immo, subv.d'invest. Affectés à des biens renouvelables)			
Fonds enfants Roumains		821 174	821 174
Fonds d'intervention			
Réserve Carbone		3 243	28 143
Ecart de réévaluation		0	0
Réserves:		4 238 244	3 500 749
Réserve générale		4 332 858	3 500 749
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres			
Report à nouveau débiteur		-94 614	
Résultat de l'exercice: excédent ou (déficit)		-85 083	837 192
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total (I)		4 987 577	5 197 258
Comptes de Liaison	(II)	0	0
FONDS REPORTES ET DEDIES			
Fonds reportés liés aux legs ou donations		3 421 824	
Fonds dédiés		3 374 236	3 867 174
Total (II)		6 796 060	3 867 174
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques		1 880 962	679 744
Provisions pour charges		109 770	0
Total (III)		1 990 732	679 744
DETTES (1)		7 091 665	10 453 308
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès établissements de crédits (2)			
Emprunts et dettes financières diverses (3)		59 102	27 606
Concours bancaires courants			
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours			
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		954 394	565 256
Dettes des legs ou donations		42 488	0
Dettes fiscales et sociales		1 542 007	1 238 657
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés			
Autres dettes		4 493 674	8 621 789
Produits constatés d'avance (1)		58 662 799	4 665 325
TOTAL (IV)		65 754 464	15 118 633
Ecart de conversion passif	(V)	41 903	39 935
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		79 570 736	24 902 745
(1) Dont à moins d'un an		47 084 183	15 118 633
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) Dont emprunts participatifs			
Engagements donnés			

COMPTE DE RESULTAT		30/06/2021	30/06/2020
Produits d'exploitation (1):			
Cotisations		2 360	1 980
Ventes de biens et services			
Ventes de biens			
dont ventes de dons en nature			
Ventes de prestations de service			
dont parrainages			
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation		26 700 260	21 282 069
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable			
Ressources liées à la générosité du public		11 638 659	8 075 027
Dons manuels		8 449 939	7 987 980
Mécénats			
Legs, donations et assurances-vie		3 188 720	87 047
Contributions financières		3 923 439	6 037 076
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			
Utilisation des fonds dédiés et reportés		665 728	
Autres produits		1 059 834	155 774
Total des Produits d'Exploitation	(I)	43 990 281	35 551 926
Charges d'exploitation (2):			
Autres achats et charges externes (3)		11 972 360	11 225 401
Impôts, taxes et versements assimilés		330 318	278 286
Salaires et charges sociales		9 103 029	7 340 819
Dotations aux amortissements et aux provisions:			
Sur immobilisations: dotations aux amortissements		99 210	86 132
Sur immobilisations: dotations aux provisions			
Sur actif circulant: dotations aux provisions			
Pour risques et charges: dotations aux provisions		15 156	
Reports en fonds dédiés et en fonds reportés		3 340 340	
Autres charges		18 367 765	13 823 054
Total des Charges d'Exploitation	(II)	43 228 179	32 753 691
1. RESULTAT D'EXPLOITATION	(I-II)	762 102	2 798 236
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun:			
Bénéfice ou perte transférée	(III)		
Pertes ou bénéfices transféré	(IV)		
Produits financiers:			
De participation (4)			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)			
Autres intérêts et produits assimilés	(4)	1 054	13 610
Reprises sur provisions financières et transferts de charges		7 308	33 701
Différences positives de change		462 747	154 594
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total	(V)	471 109	201 905
Charges financières:			
Dotations aux amortissements et provisions financières		1 049 381	0
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change	(5)	109 533	98 531
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total	(VI)	1 158 915	98 531
2. RESULTAT FINANCIER	(V-VI)	-687 805	103 374
3. RESULTAT COURANT avant impôts	(I-II+III-IV+V-VI)	74 297	2 901 610

Produits exceptionnels:			
Produit sur opérations de gestion		665	28 308
Produits sur opérations en capital		4 352	
Reprises sur provisions et transferts de charges		249 899	863 685
Total	(VII)	254 915	891 993
Charges exceptionnelles:			
Charge sur opérations de gestion			5 023
Charges sur opérations en capital		5 252	
Dotations aux amortissements et aux provisions		409 044	278 753
Total	(VIII)	414 296	283 776
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL		(VII-VIII)	
		-159 380	608 218
Report ressources non utilisées		(IX)	127 364
Engagements sur ressources affectées		(X)	2 800 000
Total des produits		(I+III+V+VII+IX)	44 716 306
Total des charges		(II+IV+VI+VIII+X)	44 801 389
EXCEDENT OU DEFICIT (-)		-85 083	837 192

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits :			
Bénévolat / Mécénat		135 071	103 370
Prestations en nature			
Dons en nature		279 963	139 652
Total		415 034	243 021
Charges :			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite des biens		279 963	139 652
Prestations en nature			
Personnel bénévole		135 071	103 370
Total		415 034	243 021

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2021

• Informations générales et faits significatifs.....	- 2 -
• Description de l'objet social de l'entité.....	- 2 -
• Description de la nature et du périmètre des activités.....	- 2 -
• Description des moyens mis en œuvre	- 3 -
• Faits caractéristiques de l'exercice.....	- 3 -
• Impacts de la pandémie COVID	- 3 -
• Evènements significatifs postérieurs à la clôture	- 3 -
• Règles et méthodes comptables :	- 4 -
• Informations sur les postes du bilan	- 5 -
• Immobilisations	- 5 -
• Etat des créances et des dettes.....	- 7 -
• Fonds propres.....	- 9 -
• Fonds reportés.....	- 10 -
• Fonds dédiés.....	- 10 -
• Provisions inscrites au bilan.....	- 11 -
• Engagements hors bilan	- 12 -
• Legs, donations et assurances-vie	- 12 -
• Produits à recevoir.....	- 13 -
• Charges à payer	- 13 -
• Informations sur le compte de résultat.....	- 13 -
• Résultat financier.....	- 13 -
• Résultat exceptionnel.....	- 14 -
• Honoraires du commissaire aux comptes	- 14 -
• Effectif	- 14 -
• Rémunération.....	- 14 -
• Contributions volontaires en nature	- 14 -
• Perspectives pour l'exercice 2021/2022	- 14 -
• Compte de résultat par origine et destination (CROD) et Compte d'emploi annuel des ressources (CER) - présentation	- 15 -
• Compte de résultat par origine et destination (CROD)	- 17 -
• Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)	- 18 -

- Informations générales et faits significatifs

Fondé en 1945, CARE est l'un des plus grands réseaux d'aide humanitaire au monde, apolitique et non confessionnel. Notre objectif est de lutter contre l'extrême pauvreté et de défendre les droits humains.

2020 fut une année extrêmement compliquée pour toutes et tous.

Malgré le contexte difficile, la générosité de nos donatrices et donateurs nous a permis d'aider des centaines de milliers de personnes dans le monde. Grâce à la résilience des équipes, nous avons réussi à nous ajuster rapidement et à répondre à l'urgence provoquée par la Covid-19.

Et, malgré le contexte préoccupant, le réseau CARE a adopté un agenda programmatique 2030 aligné avec les Objectifs de développement durable des Nations unies.

L'année en outre a été marquée par l'obtention et le démarrage du plus gros projet jamais signé par CARE France, le projet « Fonds intermédiaire – Féministes en action » de 15 M€ sur 4 ans financé par l'AFD. Ce projet est un projet unique en son genre car il touche un nombre important de pays et est mis en œuvre directement par une équipe de CARE France.

- Description de l'objet social de l'entité

CARE lutte contre les causes multiples de l'extrême pauvreté, en développant des programmes complémentaires : éducation, sécurité alimentaire, santé, développement économique

Cette approche globale défend le respect des droits humains aussi bien dans des contextes d'urgence que de développement.

- Description de la nature et du périmètre des activités

Le réseau CARE regroupe 21 organisations nationales qui mettent en œuvre ensemble chaque année près de 1000 projets dans le monde. Les membres sont des organisations indépendantes et ont le contrôle total de l'utilisation de leurs ressources.

CARE France collecte des fonds institutionnels et privés (donateurs individuels et entreprises) pour mettre en œuvre des projets humanitaires et de développement dans les pays en développement.

Les fonds institutionnels sont obtenus en remportant les appels à propositions de bailleurs publics tels l'Union Européenne et l'AFD. Les appels à proposition sur lesquels CARE se positionne répondent aux objectifs et à la stratégie mis en œuvre par CARE.

CARE France répond à des appels à projets qui concernent de nombreux pays dans le monde et travaille en particulier dans les bureaux locaux dont elle assume la responsabilité opérationnelle, à savoir le Cameroun, le Liban et Madagascar.

En Roumanie, CARE France travaille avec un partenaire privilégié, la Fondation SERA ROMANIA.

• Description des moyens mis en œuvre

Les projets réalisés sont mis en œuvre par des bureaux locaux placés sous la responsabilité légale et managériale de l'un des membres du réseau CARE International. Ce rôle a été confié à CARE France pour le Cameroun, le Liban, et Madagascar où CARE France assure le financement et la responsabilité opérationnelle des bureaux locaux.

Les bureaux locaux disposent des moyens financiers apportés par le Siège français ou par d'autres membres du réseau. Les moyens humains sont ceux des bureaux locaux (nationaux ou expatriés) ou ceux de partenaires locaux de mise en œuvre comme en Roumanie via la Fondation SERA Romania.

• Faits caractéristiques de l'exercice

Durant l'exercice 2020-2021, l'activité et les effectifs ont augmenté significativement avec de nombreux succès dans les appels à proposition. Et malgré la pandémie qui a souvent désorganisé et retardé les activités, les programmes ont continué à être mis en œuvre.

Par ailleurs malgré le contexte de pandémie, l'investissement en collecte de rue a été très significatif et la collecte individuelle a continué de se développer.

C'est aussi pendant cet exercice qu'a été mené une grande partie du chantier de préparation au passage à notre nouvel outil de gestion « PeopleSoft ».

Enfin l'exercice a été marqué par la mise en application du nouveau règlement comptable ANC 2018-06 qui s'est traduit notamment l'enregistrement en comptabilité des créances des contrats de subvention et une modification des règles d'enregistrement des legs.

• Impacts de la pandémie COVID

La pandémie mondiale n'a fait que renforcer les inégalités, la pauvreté et les violences. 235 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire dans le monde, soit une augmentation de 40% en un an.

Ainsi la mise en œuvre des projets sur le terrain a accusé des retards significatifs liés au COVID.

Cependant la mise en place d'un budget 2020-2021 réactualisé chaque trimestre a permis d'atténuer l'impact du COVID.

• Evènements significatifs postérieurs à la clôture

La pandémie s'est poursuivie pendant l'exercice 2021-2022 et continue à impacter l'activité de l'association. Cependant deux bonnes nouvelles sont à signaler au cours de l'exercice 2021-2022 :

- la signature du contrat BASATINE avec l'AFD signé en novembre 2021. Ce projet supporte des chaînes de valeurs agricoles essentielles et 3500 agriculteurs affectés par la crise au Liban. Ce contrat de 17.7 M€ sur 4 ans avec l'AFD est le plus gros contrat financier signé par Care France depuis quatre ans.
- la signature d'un contrat DIB le 22 janvier 2022 (Development Impact Bond) pour un projet sur l'hygiène menstruelle en Ethiopie financé par l'AFD à hauteur de 3 M€ selon un nouveau modèle de financement . Les Impact Bonds sont des instruments financiers utilisés pour permettre à des investisseurs de financer des entreprises sociales

- Règles et méthodes comptables :

- Application du nouveau règlement comptable

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2021 ont été établis et présentés conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables au milieu associatif et définies par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2018-06 du 5 Décembre 2018 modifié par le règlement ANC n° 2020-08 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Concernant les dispositions non couvertes par le Règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 les comptes annuels ont été établis conformément aux règles définies par le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié relatif au Plan Comptable Général

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le bilan est présenté selon les dispositions du plan comptable général sauf en ce qui concernent les Opérations spécifiques qui suivent et présentées conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2018-06 du 5 Décembre 2018 :

- Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés ;
- Créances reçues par legs ou donations ;
- Fonds dédiés et
- Fonds reportés;
- Dettes des legs ou donations.

Pour la première année de mise en place du nouveau règlement comptable :

- les chiffres relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021 ont été présentés tel que requis par le règlement ANC n° 2018-06
- les chiffres de l'exercice clos le 30 juin 2020 ont été présentés selon le règlement CRC n°99-01.

- Indemnités de départ en retraite

Par ailleurs, les indemnités de départ en retraite qui étaient mentionnées en engagement hors bilan, sont désormais comptabilisées, ce qui constitue un changement de méthode décrit en infra.

- Autres points

Les comptes annuels intègrent la comptabilité de CARE International au Cameroun, qui a été placée sous la responsabilité de CARE France depuis 2008, de CARE International au Liban, sous la responsabilité de

CARE France depuis mai 2013 et de CARE International à Madagascar, sous la responsabilité de CARE France depuis le 1er juillet 2016.

Dans les bureaux pays de Care France (Liban, Cameroun et Madagascar), les charges sont constatées en fonction des charges réellement engagées, et les produits sont alignés sur les charges réelles.

Cette approche va être progressivement retenue pour les programmes mis en œuvre dans des bureaux pays qui n'appartiennent pas au périmètre de CARE France. Elle est activée pour les projets démarrés durant les exercices clos les 30 juin 2020 et 30 juin 2021, et pour les programmes commencés au cours des exercices précédents, l'avancement des programmes est estimé au prorata temporis :

- les montants transférés sur le terrain pour la mise en œuvre des programmes sont constatés en charges, et à la date de clôture, la différence entre celles-ci et le calcul d'avancement au prorata temporis détermine un montant de charges constatées d'avance ou de charges à payer;
- les montants reçus des différents financeurs sont constatés en produits. A la date de clôture, la différence entre ceux-ci et le calcul d'avancement au prorata temporis détermine un montant de produits constatés d'avance ou de produits à recevoir.

- Informations sur les postes du bilan

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2021 est de 79 570 736 €; le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat déficitaire de 85 083 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

- Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

▪ Logiciels	1 à 3 ans.
▪ Agencements & aménagements des constructions	5 à 10 ans
▪ Matériel informatique	5 et 3 ans
▪ Mobilier de bureau	5 et 3 ans

Les travaux d'aménagement des locaux sont amortis sur 9 ans, durée du bail commercial et ce depuis septembre 2018, date à laquelle ils ont été achevés.

La durée d'amortissement retenue est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b) RUBRIQUES (a)	A	B	C	D
	VALEUR BRUTE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEUR BRUTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE (c)
Immobilisations incorporelles	162 127	81 026	676	242 477
logiciels, droits et valeurs similaires	162 127	0	676	161 451
Immobilisations en cours		81 026	0	81 026
Immobilisations corporelles	377 139	79 548	1 118	455 569
<i>Installations, agencements et aménagements</i>	<i>156 918</i>	<i>19 097</i>	<i>0</i>	<i>176 014</i>
<i>Matériel de transport</i>	<i>24 316</i>	<i>19 428</i>	<i>1 118</i>	<i>42 626</i>
<i>Matériel informatique</i>	<i>152 980</i>	<i>39 904</i>	<i>0</i>	<i>192 885</i>
<i>Mobilier de bureau</i>	<i>42 925</i>	<i>1 118</i>	<i>0</i>	<i>44 043</i>
Biens reçus par legs destinés à être cédés		990 634	4 352	986 282
Immobilisations financières	105 064	21 841	0	126 905
<i>Revolving fund CARE International</i>	<i>45 500</i>	<i>17 974</i>	<i>0</i>	<i>63 474</i>
<i>Intérêts à recevoir sur immo fi</i>	<i>4 855</i>	<i>232</i>	<i>0</i>	<i>5 087</i>
<i>Dépôts de garantie</i>	<i>54 709</i>	<i>3 635</i>	<i>0</i>	<i>58 344</i>
TOTAL	644 330	1 173 049	6 146	1 811 233

Les immobilisations en cours correspondent aux coûts de développement du nouvel outil de gestion PeopleSoft, qui ne sera activé que durant l'exercice clos le 30 juin 2022.

La ligne "Biens reçus par legs destinés à être cédés" est une rubrique introduite par le nouveau règlement comptable; elle comptabilise les biens immobiliers reçus par legs ou donation incluant pour 91.282€ des legs reçus au cours des exercices antérieurs.

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b) RUBRIQUES (a)	A	B	C	D
	AMORTISSEMENTS CUMULES AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS D'AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS CUMULES A LA FIN DE L'EXERCICE (c)
Immobilisations incorporelles	65 604	31 275	0	96 879
Immobilisations corporelles	159 656	67 935	894	226 697
<i>Installations, agencements et aménagements</i>	<i>46 056</i>	<i>19 612</i>	<i>0</i>	<i>65 668</i>
<i>Matériel de transport</i>	<i>7 295</i>	<i>5 168</i>	<i>0</i>	<i>12 463</i>
<i>Matériel informatique</i>	<i>79 247</i>	<i>36 418</i>	<i>894</i>	<i>114 771</i>
<i>Mobilier de bureau</i>	<i>27 058</i>	<i>6 736</i>	<i>0</i>	<i>33 794</i>
Immobilisations financières	0	0	0	0
TOTAL	225 260	99 210	894	323 576

- Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)	0	0	0
Autres immobilisations financières	126 905	126 905	0
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	0	0	0
Créances reçues par legs ou donations	2 478 030	2 478 030	0
Autres créances	60 938 973	42 268 692	18 670 281
Charges constatées d'avance	4 548 592	4 548 592	0
TOTAL	68 092 500	49 422 219	18 670 281
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

La ligne "Créances reçues par legs ou donations" est une rubrique introduite par le nouveau règlement comptable; elle comptabilise les actifs financiers reçus par legs ou donation incluant pour 141.822 € des legs reçus au cours des exercices antérieurs.

Depuis le 1er Janvier 2020, et conformément au nouveau règlement ANC n°2018-06, les contrats de financement institutionnel qualifiables de « subventions » ainsi que les contributions financières ne présentant aucune clause suspensive, sont comptabilisés au crédit d'un compte de produit en contrepartie du débit d'un compte de créance pour la totalité de leur montant à la date de leur notification, correspondant plus précisément à la date signature du contrat.

Dans le cas de financements bailleurs ou contributions financières pluriannuels, la fraction de la subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice dans un compte « Produits constatés d'avance ».

L'enregistrement de ces créances, évaluées pour celles exprimées en devises au taux de conversion du 30 juin 2021, impacte le poste autres créances à hauteur de 50 862 972 €, et par symétrie le poste "Produits constatés d'avance " pour le même montant.

Dettes	Montant brut	Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
dont :			
- à 2 ans au maximum à l'origine			
- à plus de 2 ans à l'origine			
Emprunts et dettes financières diverses	59 102	59 102	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	954 394	954 394	
Dettes des legs ou donations	42 488	42 488	
Personnel et comptes rattachés	949 405	949 405	
Dettes fiscales et sociales	592 603	592 603	
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés			
Autres dettes	4 493 674	4 493 674	
Produits constatés d'avance	58 662 799	39 992 518	18 670 281
TOTAL	65 754 464	47 084 183	18 670 281

- Fonds propres

TABEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTA- TION	DIMINUTION OU CONSOM- MATION	A LA CLOTURE
	A	B	C	D	D=A+B+C-D
Fonds Propres					
<i>Dotation statutaire</i>	10 000				10 000
Fonds associatifs sans droit de reprise					
<i>Fonds Enfants Roumains Abandonnés</i>	821 174				821 174
<i>Fonds d'intervention</i>					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Réserve carbone	28 143	5 100		30 000	3 243
Réserve générale	3 500 749	832 092	16		4 332 857
Report à nouveau				94 614	-94 614
Résultat de l'exercice	837 192	-837 192		85 083	-85 083
Situation nette	5 197 258	0	16	209 697	4 987 577
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	5 197 258	0	16	209 697	4 987 577

Care France dispose de 4 333 K€ de réserves dont l'objet est d'assurer la pérennité de l'organisation en cas de difficulté soudaine de financement

Le report à nouveau de -94 614€ résulte du changement de méthode comptable lié à la comptabilisation de l'indemnité de départ en retraite.

Pour rappel, l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos au 30 juin 2020 a décidé d'affecter le résultat excédentaire comme suit :

- 5 100 € à la réserve de compensation Carbone
- 832 092 € à la réserve générale soit le résultat de l'exercice 837 192 diminué de 5 100€ affectés à la réserve Carbone
- 30 000 € de la réserve de compensation carbone pour financer la quote part de Care France dans le projet Bachat en Inde.

- Fonds reportés

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS REPORTES					
	A l'ouverture de l'exercice	Fonds reportés sur legs antérieurs à l'ouverture de l'exercice	Reports en fonds reportés	Utilisations des fonds reportés	Solde à la clôture de l'exercice
Fonds reportés	0	233 104	3 209 890	21 170	3 421 824

Depuis le 1er juillet 2020, les fonds reportés relatifs à la comptabilisation des legs et libéralités sont enregistrés au bilan de CARE.

Les fonds reportés représentent l'actif net comptable futur qui sera réalisé au moment de la vente ou réalisation du bien reçu par legs ou donation. Ils sont estimés sur des informations portées à la connaissance de CARE au moment de l'entrée au bilan du bien donné ou légué.

Les fonds reportés peuvent ensuite être ajustés, sur la base d'une nouvelle décision de gestion du Conseil d'Administration, en fonction des écarts constatés entre les décisions de gestion prises lors de la première comptabilisation au bilan et les revalorisations des actifs et passifs sur les exercices suivants, et ce, jusqu'à la réalisation effective du bien destiné à être cédé.

Les fonds sont dits « reportés » car le fait générateur du résultat comptable, à savoir la cession du bien, n'est pas intervenu au moment de la clôture.

- Fonds dédiés

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS (Augmentations/ collecte)	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursem ents		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation (1)							
Contributions financières d'autres organismes(1)	2 822 316	-	88 868		-	2 733 448	332 567
<i>Fonds Société Générale pour l'Education</i>	22 316		22 316				
<i>Fonds Aider les autres</i>	2 800 000				- 2 800 000		
<i>Fonds Aider les autres Madagascar</i>		0	6 700		1 645 049	1 638 349	
<i>Fonds Aider les autres Siège</i>		0			332 567	332 567	332 567
<i>Fonds Aider les autres Cameroun</i>		0	57 851		822 384	764 533	
Ressources liées à la générosité du public(1)	1 044 858	151 620	557 690		-	638 788	130 450
<i>Fonds Enfants roumains abandonnés</i>	1 044 858	21 170	557 690			508 338	
<i>Fonds Covid Inde</i>		90 303				90 303	90 303
<i>Fonds Gaza</i>		10 467				10 467	10 467
<i>Fonds Venezuela</i>		6 356				6 356	6 356
<i>Fonds Liban</i>		23 324				23 324	23 324
TOTAL	3 867 174	151 620	646 558	-	-	3 374 236	463 017

Les fonds dédiés sont comptabilisés conformément aux dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2018-06 modifié.

Ces ressources non utilisées sont alors inscrites au passif du bilan en « fonds dédiés »

Le système de traitement des dons rattache chaque donateur à sa campagne de prospection d'origine.

Les ressources dédiées par les donateurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'ont pu être utilisées conformément à l'engagement pris à l'égard de ces donateurs, sont inscrites au passif pour un montant de 3 374 236€.

• Provisions inscrites au bilan

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	Montant au début de l'exercice	Changement de méthode	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour risques	679 745		1 458 425	257 207	1 880 962
Provisions pour charges (indemnité de départ en retraite)		94 614	15 156		109 770
TOTAL	679 745		1 473 581	257 207	1 990 732

Les provisions pour risques sont destinées à couvrir principalement :

- des charges programmatiques qui pourraient être inéligibles à certains financements (120k€)
- de la TVA à récupérer au Liban, dont le remboursement n'est pas assuré (271k€)
- un risque fiscal lié à la taxe sur les véhicules au Cameroun (341k€)
- des provisions pour risques de change (159k€ à Madagascar, 232k€ au Liban et 678k€ au Cameroun). Les créances et dettes en devises ont été réévaluées au taux de clôture, ce qui a généré un écart de conversion actif de 1.110K€, lié en quasi totalité à la réévaluation des créances bailleurs, et provisionné à hauteur du risque estimé de pertes latentes.

La provision pour charges couvre l'indemnité de départ à la retraite (110 k€), qui était mentionnée en engagement hors bilan sur les exercices antérieurs.

La décision de comptabiliser l'indemnité de départ à la retraite pour la première fois est un changement de méthode comptable. L'impact à l'ouverture de ce changement de méthode comptable est imputé au débit du compte de report à nouveau pour 94 614€.

Les principales hypothèses retenues pour ce calcul sont:

- un âge de départ en retraite à 65 ans, un taux d'actualisation de 1%,
- un nombre de mois correspondant aux règles internes (un mois de salaire pour 10 ans d'ancienneté et 3 mois de salaire pour 15 ans d'ancienneté et plus)
- un taux de charges sociales patronales de 50%

- Engagements hors bilan

- 1- Enveloppe de fonctionnement pour les bureaux pour l'exercice clos le 30 juin 2022 (dans le cadre du budget voté lors de l'AG du 29 juin 2021)

CARE France s'est engagée à couvrir les charges de fonctionnement des bureaux au Cameroun à hauteur de 245K€, au Liban à hauteur de 180 K€ et à Madagascar à hauteur de 155 K€.

- 2- Engagements pris sur les programmes signés et non encore couverts

Les engagements pris sur les programmes signés au 30 juin 2021 et non encore couverts à la date d'arrêté des comptes sont évalués à 530 K€.

- Legs, donations et assurances-vie

PRODUITS	Montants
Montant perçu au titre d'assurances vie	2 336 208
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations »	852 512
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	21 170

CHARGES	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	3 209 890

SOLDE DE LA RUBRIQUE	0
-----------------------------	----------

Ce tableau fait état des legs dont la date d'acceptation est intervenue au cours de l'exercice clos au 30 juin 2021.

- Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	30/06/2021	30/06/2020
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés	5 087	4 855
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	9 406 311	11 620 691
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	9 411 398	11 625 546

- Charges à payer

CHARGES A PAYER

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	30/06/2021	30/06/2020
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	90 233	268 111
Dettes fiscales et sociales	1 044 441	726 829
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 493 674	8 561 203
TOTAL	5 628 348	9 556 143

- Informations sur le compte de résultat

Le nouveau règlement ANC n°2018-06 a un impact sur la lecture par rubrique des produits et des charges de l'association, en particulier parce que les dotations et reprises sur fonds dédiés qui étaient antérieurement positionnées en pied du compte de résultat ont été ramenés dans le résultat d'exploitation.

- Résultat financier

Le résultat financier (-687 K€) est principalement composé des dotations aux provisions pour risque de change destinées à couvrir les pertes latentes sur les créances bailleurs pour les contrats signés en devises .

- **Résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel (-159 K€) résulte principalement d'une dotation aux provisions pour risque liée à la fiscalité des véhicules au Cameroun (341 K€) partiellement compensée par diverses reprises de provisions sur risques.

- **Honoraires du commissaire aux comptes**

Les honoraires des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos le 30 juin 2021 s'élèvent à 60 900 € TTC.

- **Effectif**

Au 30 juin 2021		France			Cameroun			Liban			Madagascar			TOTAL		
		H	F	total	H	F	total	H	F	total	H	F	total	H	F	total
Effectifs sous contrat CARE France	total	13	43	56	3	6	9	2	-	2	2	2	4	20	51	71
Effectifs sous contrat local	total			-	35	61	96	34	49	83	91	56	147	160	166	326
	TOTAL	13	43	56	38	67	105	36	49	85	93	58	151	180	217	397
		23%	77%	100%	36%	64%	100%	42%	58%	100%	62%	38%	100%	45%	55%	100%

- **Rémunération**

Rémunération des 3 plus hauts cadres bénévoles ou salariés (art 20 de la loi 2005-586 du 23 mai 2006): tous les membres du conseil d'administration exercent leurs fonctions à titre bénévole. En ce qui concerne les salariés, la moyenne des trois rémunérations annuelles brutes les plus élevées s'élevait à 85 748 € (salaires bruts sur les 12 mois de l'exercice fiscal et incluant les primes).

Total	257 245
Moyenne	85 748

- **Contributions volontaires en nature**

Les contributions volontaires en nature mentionnées en pied de compte de résultat sont valorisées au coût de revient et s'élèvent à 415 034 €.

- **Perspectives pour l'exercice 2021/2022**

L'année 2022 sera encore marquée malheureusement par la pandémie de la Covid 19. Tant le siège parisien que les bureaux locaux seront encore impactés par la maladie, les confinements successifs et les impossibilités de se déplacer impactant la mise en œuvre des projets et les activités de collecte de fonds.

Cependant nous espérons pouvoir continuer à développer nos activités et commencer à nous déplacer sur le terrain à partir de janvier 2022.

De plus l'année sera marquée par la mise en place d'un système informatisé pour l'ensemble des bureaux.

Les bureaux utilisent un logiciel de trésorerie SAGA, nous développons avec CARE USA un ERP basé sur une solution oracle People Soft. L'ouverture de service est prévue en Février pour le Siège parisien, et en mars 2022 pour les bureaux.

La mise en place d'un ERP est un challenge pour notre organisation.

- Compte de résultat par origine et destination (CROD) et Compte d'emploi annuel des ressources (CER) - présentation

Avec la mise en œuvre du règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2018-06 du 5 Décembre 2018 modifié, le rapport financier comprend :

- un Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) qui synthétise l'ensemble des produits et charges de l'association
- un compte d'emploi annuel des ressources (CER) qui vient préciser l'utilisation de la générosité du public (laquelle inclut dorénavant les dons et legs des particuliers) que le CROD a isolé dans la colonne "Dont Générosité du Public" du tableau des emplois et ressources de l'année.

Le Compte de Résultat par Origine et Destination et le Compte d'Emploi des Ressources ont été établis en adéquation avec les éléments du Compte de résultat pour donner :

- pour le compte de résultat par origine et destination :
 - une information globale de l'ensemble des emplois et des ressources (colonne 1) de l'exercice
 - l'affectation par emplois des seules ressources collectées auprès du public ainsi que le suivi des ressources collectées antérieurement à l'exercice en cours (colonne 2) conformément aux modalités exposées ci-dessous
- pour le compte d'emplois des ressources : ces mêmes informations en ne prenant en compte que la générosité du public et en faisant un état du solde de générosité au passif de l'association

Les charges ou emplois sont ventilés, à partir des imputations analytique, dans trois rubriques d'emploi qui sont les Missions Sociales, les Frais de Recherche de Fonds et les Frais de Fonctionnement.

La majorité des coûts est affectée directement à l'une des rubriques analytique. Les coûts directs sont ainsi affectés aux services et activités concernés.

Cependant, les frais de structure (loyer, charges, équipement, consommables...) et les salaires du siège de l'association sont ventilés sur les missions sociales, les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement au prorata des effectifs et de leurs coûts salariaux selon les clés suivantes:

- 18 des 22 membres de l'équipe Programmes sont affectés à 75% aux missions sociales et à 25% aux frais de recherche de fonds (recherche de subventions publiques). Le poste d'inclusive business est affecté à 75% en mission sociale et 25% en frais de recherche de fonds comme les autres postes des programmes. Les trois des quatre postes restants sont des postes de plaidoyer affectés à 100% en mission sociale. Le poste de responsable logistique siège est affecté à 75% en mission sociale et 25% en frais de recherche de fonds (le reste de son coût est rechargé sur les projets).
- les équipes Marketing sont affectées à 100% aux frais de recherche de fonds, cependant la responsable du service Marketing est affectée à 70% en frais de recherche de fonds et à 30% en fonctionnement pour la part de son activité en matière d'information et de communication.
- les équipes Partenariats entreprise sont affectées à 50% aux missions sociales (RSE) et à 50% en frais de recherche de fonds (collecte auprès des entreprises et fondations).
- l'équipe information et communication est affectée à 100% aux frais de fonctionnement.
- l'équipe Comptabilité et Finances est affectée à 50% aux missions sociales et à 50% aux frais de fonctionnement (y compris le Directeur administratif et financier) ; les postes d'audit interne est affecté à 100% aux missions sociales.
- le Directeur général est affecté à 33% aux missions sociales, 22% aux frais de recherche de fonds et 45% aux frais de fonctionnement et autres charges.

Concernant la colonne intitulé "dont générosité du public" du CROD:

- les produits de la générosité du public sont reportés à l'identique, ainsi que les reprises de fonds dédiés issus de la générosité du public
- les charges par destination sont imputées en deux étapes:
 - celles identifiées en analytique comme financées par de la générosité publique sont imputées dans cette colonne (essentiellement les frais d'appel de fonds à la générosité du public, et les charges sur projets reliées aux produits de la générosité du public)
 - les charges résiduelles sont affectées aux différents postes de charges selon les clés suivantes:

	Poids relatif
Mission sociale réalisée en France	50 %
Mission sociale réalisée à l'étranger	7%
Frais de recherche de fonds	14%
Frais de fonctionnement et de communication	29%
Total	100,0%

• Compte de résultat par origine et destination (CROD)

en milliers d'euros	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
A- PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
<u>1. Produits de la générosité du public</u>				
1.1 Cotisations sans contrepartie	2		2	
1.2 Dons, legs et mécénat				
Dons	8 413	8 413	7 979	7 979
Legs	3 193	3 193	87	87
Mécénats				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
Total 1 - Produits de la générosité du public	11 609	11 606	8 068	8 066
<u>2. Produits non liés à la générosité du public</u>				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	4 073		6 741	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	1 754		230	
Total 2 - Produits non liés à la générosité du public	5 827		6 971	
<u>3. Subventions et autres concours Publics</u>	26 357		20 743	
<u>4. Reprises sur Provisions et dépréciations</u>	257		864	
<u>5 - Utilisation des fonds dédiés antérieurs</u>	666	558	127	93
Total	44 716	12 164	36 773	8 158
CHARGES PAR DESTINATION				
<u>1. Missions sociales</u>				
1.1 Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme	2 341	2 103	1 883	1 209
Versements à des organismes en France	109	109	126	126
1.2 Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme	30 934	2 364	23 848	1 064
Versements à des organismes à l'étranger	1 454	1 423	1 506	1 474
Total 1 - Missions Sociales	34 838	5 998	27 363	3 873
<u>2. Frais de recherche de fonds</u>				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	4 206	4 206	3 711	2 454
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	651	585	543	
Total 2 - Frais de recherche de fonds	4 858	4 791	4 254	2 454
<u>3. Frais de fonctionnement et autres charges</u>	1 362	1 223	1 241	809
<u>4. Dotation aux provisions et dépréciations</u>	404		279	
<u>5. Impôts sur les bénéfices</u>				
<u>6. Report en fonds dédiés sur l'exercice</u>	3 340	152	2 800	
Total	44 801	12 164	35 936	7 136
Excedent ou Deficit	-85		837	1 022
	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
B- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
<u>1. Contributions volontaires liées à la générosité du public</u>				
Bénévolat / Mécénat	135		103	
Prestations en nature				
Dons en nature	280		140	
<u>2. Contributions volontaires non liées à la générosité du public</u>				
<u>3. Concours publics en nature</u>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
Total	415		243	
CHARGES PAR DESTINATION				
<u>1. Contributions volontaires aux missions sociales</u>				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger	280		140	
<u>2. Contributions volontaires à la recherche de fonds</u>				
<u>3. Contributions volontaires au fonctionnement</u>	135	135	103	103
Total	415	135	243	103

• Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

en milliers d'euros					
EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
1. Missions sociales			1. Produits de la générosité du public		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées directement	42		1.2 Dons, legs et mécénat		
Frais de suivi des programmes (siège)	2 060	1 209	Dons manuels non affectés	7 251	6 933
Versements à des organismes en France	109	126	Dons manuels affectés	1 162	1 046
1.2 Réalisées à l'étranger			Legs et autres libéralités non affectés		
Actions réalisées directement	2 364	1 064	Legs et autres libéralités affectés	3 193	87
Versements à des organismes à l'étranger	1 423	1 474	Mécénats		
Total 1 - Missions Sociales	5 998	3 873	1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
			Total 1 - Produits de la générosité du public	11 606	8 066
2. Frais de recherche de fonds					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public					
Frais d'appel et de traitement de dons	4 202	2 454			
Frais d'appel et de traitement des legs	4				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
Frais de recherche des autres fonds privés	279				
Frais de recherche des subventions publiques	306				
Total 2 - Frais de recherche de fonds	4 791	2 454			
3. Frais de fonctionnement et autres charges					
Frais d'information et de communication	370	250			
Autres frais de fonctionnement	853	560			
Total 3 - Frais de fonctionnement et autres charges	1 223	809			
Total	12 012	7 136	Total	11 606	8 066
4. Dotation aux provisions et dépréciations			2. Reprises sur Provisions et dépréciations		
			Reprises de provisions		
			Total 2 - Reprises sur Provisions et dépréciations		
5. Report en fonds dédiés sur l'exercice	152		Total 3 - Utilisation des fonds dédiés antérieurs	558	93
Excédent de la Générosité du Public		837	Déficit de la Générosité du Public		

			Ressources reportés liés à la générosité du public en début d'exercice (Hors fonds dédiés)	3 173	2 336
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		837
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			Ressources reportés liés à la générosité du public en fin d'exercice (Hors fonds dédiés)	3 173	3 173
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1		EXERCICE N	EXERCICE N-1
1. Missions sociales			Bénévolat / Mécénat	135	103
Réalisées en France			Prestations en nature		
Réalisées à l'étranger	280	140	Dons en nature	280	140
2. Frais de recherche de fonds					
3. Frais de fonctionnement et autres charges	135	103			
Total	415	243	Total	415	243
			FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	N	N-1
			Début d'exercice	1 045	1 137
			(-) Utilisation	-558	-93
			(+) Report	152	
			Fin d'exercice	639	1 045

COFICOM

SAS AU CAPITAL DE 37.472 EUROS

R.C.S PARIS SIRET: 379 598 626 00016

INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE PARIS

7 RUE DE VILLERSEXEL - 75007 PARIS

TELEPHONE : 01 45 48 88 18

CARE FRANCE

Association reconnue d'utilité publique

71 rue Archereau

75019 Paris

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS**

A l'assemblée générale de l'Association CARE FRANCE,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

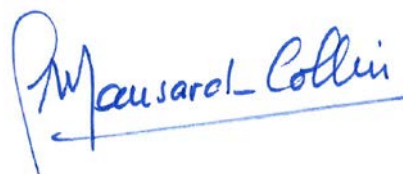
Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Paris, le 12 mars 2022



Le Commissaire aux Comptes
COFICOM
Geneviève MANSARD-COLLIN